

Épilogue

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **90 (2002)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. Épilogue

Du Moyen Âge à nos jours

Ce n'est qu'à partir de la fin du XV^e siècle, qu'on trouve la trace de notre site dans l'histoire: il n'est plus qu'un pâturage¹. En 1470, son propriétaire, Jacques de Mestral, donzel de Mont, devient seigneur d'Arruffens par alliance, et l'éperon est affublé, jusqu'à aujourd'hui, de ce toponyme étonnant d'un bourg du district de la Glâne. La découverte de trois monnaies postmédiévales, dont deux du Comté de Bourgogne, datées entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle², témoigne de la fréquentation, au moins occasionnelle, du site. La famille De Mestral semble avoir conservé, jusqu'à une date récente, ses propriétés foncières. Si on ignore le sort précis du pâturage de Châtel d'Arruffens, on sait que celui, proche, du Petit-Chardévaz, n'est vendu qu'en 1816 à un ressortissant de l'Isle, Truan du Devent. Il a été utilisé jusqu'alors comme pâturage, puis il a servi au «fanage», avant d'être entièrement boisé. Quant au Grand-Chardévaz et au Pré de l'Haut, mentionnés ci-dessus comme d'éventuelles zones de cultures, ils appartenaient aux seigneurs de l'Isle et furent vendus par Jean-François Cornaz, entre 1833 et 1876. Est-ce à cette même fin du XIX^e s., caractérisée par le développement industriel, qu'il faut attribuer l'activité des charbonniers qui s'installent à Châtel ou commence-t-elle plus tôt? Le ramassage des racines de gentianes jaunes (*Gentiana lutea* L.), pour la fabrication de boissons alcoolisées, constitue une autre raison de sa fréquentation. Cette plante robuste, qui colonise fréquemment les alpages entre 800 et 2500 m d'altitude, développe des racines très ramifiées, qui peuvent atteindre 1 m de longueur et 5 cm de diamètre et peser de 5 à 6 kg. L'extraction de celles-ci amène, comme on peut facilement l'imaginer, un bouleversement notable du sol.

C'est sous l'impulsion du professeur Daniel Aubert, éminent spécialiste de la géologie jurassienne et un des découvreurs du site archéologique, qu'a été créée en 1968, sur la commune de Montricher, une réserve naturelle de 19 ha qui englobe l'habitat fortifié³. Il s'agissait de protéger un paysage jurassien typique, comprenant de la forêt, des pâturages et des gradins rocheux, ainsi, bien sûr, que les vestiges archéologiques. Les terrains, propriété de la commune de l'Isle, ont été placés sous la responsabilité de Pro Natura Vaud, qui y autorise encore la pâture du bétail et une exploitation légère de la forêt. Tant du point de vue botanique que zoologique, la réserve se caractérise

par une grande diversité d'espèces. La forêt est dominée par l'épicéa, le pin à crochets, le hêtre et l'érable, et les versants non boisés sont occupés par de la garide à genévrier et à aubour. Les pâturages, maigres sur les pentes, sont relayés par des pâturages gras sur les replats. Si cette zone constitue un important refuge pour le lynx, on peut aussi y observer d'autres mammifères, comme le chamois, le chevreuil, le sanglier, le renard, la martre, et de nombreux oiseaux.

Un essai de reconstitution (avec la contribution de *Max Klausener*)

La scène proposée par Max Klausener (fig. 96) se rapporte à l'occupation de l'âge du Bronze, mais il est fort probable, qu'à l'époque romaine aussi, l'architecture était en bois, avec peut-être des maisons plus petites.

Sauf en ce qui concerne le cadre environnemental, la reconstitution est largement imaginaire, en raison du peu d'informations disponibles. La vue est prise du nord-ouest et s'ouvre plein sud. Le paysage a été soigneusement reconstruit à partir d'une photographie aérienne, ce qui explique l'impression d'un relief peu accentué, alors qu'il est très marqué sur le terrain. L'angle de vue se rapproche de celui de la figure 97, qui est complémentaire des photos présentées sur la couverture. À l'arrière-fond, il faut imaginer, par temps clair, en haut à gauche, un Plateau suisse qui s'étend à perte de vue et, au centre et à droite, le miroir du Léman qui se détache sur les premiers contreforts des Alpes françaises. Le sillon à droite, encadré de versants, correspond au débouché de la combe de la Verrière.

Du site lui-même, nous connaissons les éléments suivants:

- il est ceinturé d'un rempart, sur lequel nous reviendrons ci-dessous;
- la partie nord s'est révélée stérile à la fouille et elle est représentée ici sous la forme d'un pâturage, où paissent des moutons, des chèvres, des bœufs et des chevaux, espèces dont les ossements sont attestés dans le matériel archéozoologique, alors que deux porcs s'ébattaient près des maisons;

– la partie sud est celle qui a livré le plus de céramique et qui devait, par conséquent, être la zone bâtie où vivaient les occupants. Aucun emplacement de bâtiment n'a été repéré à la fouille, mais l'identification, sur le terrain, de sortes de terrasses individualisées a été mise à profit, par Max Klausener, pour y placer des maisons en nombre arbitraire. La taille et le type des constructions s'inspirent, à la fois, de documents de l'âge du Bronze et de la tradition des alpages jurassiens. Il a été choisi de ne pas illustrer d'activités domestiques et artisanales, à l'extérieur des maisons, mais elles ne sont pas exclues, ainsi une aire de mouture est envisageable, compte tenu du nombre important de meules et molettes découvertes.

La longueur du rempart, le fossé intérieur et la position des entrées s'appuient sur des observations de terrain. L'aspect extérieur n'est qu'une proposition. Nous savons qu'il s'agit d'une construction à noyaux de chaux internes, enfouis sous un manteau de pierres et de terre. C'est au nord que cette structure est la plus imposante. Le tronçon est comporte encore de la chaux, alors que celui de l'ouest en est dépourvu et est nettement moins marqué dans le terrain. On n'est donc pas en présence d'un rempart régulier, mais hétérogène, variant selon la configuration topographique et probablement aussi selon l'image de prestige que les maîtres du lieu cherchaient à suggérer au visiteur, lors du premier contact visuel. Une telle construction doit nécessairement être stabilisée en surface par des parements de pierres, de bois ou des talus herbeux, construits peut-être en terrasses. Le choix de parements de pierres réguliers n'est ici pas très vraisemblable – il faudrait plutôt imaginer un mélange de pierres et de mottes herbeuses –, mais il symbolise bien le prestige qui devait être lié à une telle enceinte. La palissade de rondins qui court sur le faite du rempart pourrait trouver sa justification dans une dépression observée au milieu de la coupe de la muraille nord (fig. 14). Au premier plan, deux individus achèvent son érection. Autour du promontoire, la forêt a été coupée, afin de dégager les accès possibles et de mettre en valeur la fortification, et cette grande quantité de bois a été nécessaire pour construire les bâtiments, mais aussi pour alimenter les nombreux foyers de calcination, situés au cœur des remparts.

Harassés, les derniers hommes gravissent l'étroit sentier, lourdement chargés de paniers emplis de vivres. Au loin, les minces filets de fumée, qui s'élèvent sur les pentes boisées, se rapprochent inexorablement, jour après jour. Rien ne semble freiner l'expansion de ces hordes de pillards qui ravagent le pays en tous sens. Ou bien est-ce plutôt des bandes de guerriers qui s'emparent des récoltes et du bétail et emmènent les habitants en captivité?

En altitude, au-delà des terres cultivables et sans source d'eau, une population se cache, ou du moins s'abrite, derrière de lourds remparts de chaux, de pierraille et de terre. A-t-elle effectivement trouvé refuge, là-haut, pour échapper à un péril imminent ou plutôt endémique, car la construction d'une telle enceinte n'a pu être réalisée dans l'urgence? Ou des notables et leurs hommes de main contrôlent-ils, de leur nid d'aigle, le territoire de leur peuple et les voies de passage qui acheminent sporadiquement voyageurs et marchandises? Ou ont-ils bâti cet

habitat, à l'enceinte impressionnante, pour que son prestige rejaillisse au-delà des frontières de leur pays? Refuge pour une population menacée? Résidence saisonnière ou permanente de l'élite locale? Habitat de prestige? Peut-être tout à la fois, et encore autre chose que nous ne saisissons pas.

Au Bas-Empire, des hommes et des femmes, civils et militaires, partagés comme ceux de la protohistoire entre l'espoir et l'anxiété, scrutent, dans un paysage immuable, la plaine fertile qui se déroule sous leurs yeux jusqu'aux Alpes. Comme à l'âge du Bronze, les raisons de leur présence sur un sommet inhospitalier, à 1400 m d'altitude, le cadre, temporaire, de leur existence, la nature de leurs activités quotidiennes, comme la durée de leur séjour restent à l'état d'hypothèses que des études ultérieures, en particulier l'exploration exhaustive du site et de plusieurs positions similaires, devront s'appliquer à vérifier.

Aujourd'hui, le pâturage d'Arruffens ne retentit plus des clameurs festives ou guerrières; il n'y chuinte que le pas feutré de quelques citadins en mal de grand air et de nature au milieu des sonnailles des bovidés jurassiens!

Notes

¹ Documents transmis par R. Gruaz et *Dictionnaire historique de la Suisse*.

² Voir p. 135. et N° 210 à 212 du catalogue des monnaies.

³ Gruaz et Plumettaz Clot 2000 et informations transmises par R. Gruaz, biologiste responsable de la réserve de Châtel d'Arruffens, placée sous l'égide de Pro Natura.



Fig. 96. Reconstitution hypothétique de l'habitat fortifié de Châtel d'Arruffens à l'âge du Bronze (voir commentaires) (dessin Max Klausener).



Fig. 97. Vue aérienne du site de Châtel d'Arruffens, prise du nord-ouest, comme la reconstitution de la fig. 96.